



**HAUTEVILLE ..... INFO**

*Bulletin municipal d'informations*

**MARS 2019**

Adresse du site internet officiel de la commune [www.hauteville-les-dijon.fr](http://www.hauteville-les-dijon.fr)

### **Poursuite des dossiers en cours**

**PLUi-HD pour Hauteville et la Métropole** : le Conseil Métropolitain a arrêté le projet de PLUi-HD fin décembre. Globalement celui-ci est maîtrisé comme le Conseil Municipal d'Hauteville le souhaitait tant en surface qu'en densification, les grandes orientations seront métropolitaines : exemple : abri de jardin, etc. Une enquête publique sera organisée avant l'été.

Nous vous rappelons le site dédié au PLUi-HD : <http://www.plui.metropole-dijon.fr/>

**FIBRE** : le déploiement de la fibre sur le village par les opérateurs se poursuit. A ce jour, 3 à 4 opérateurs sont positionnés : contactez le vôtre pour les démarches. Nous rappelons que les opérateurs doivent déployer la fibre de la Grande rue à l'entrée de votre terrain (bord de la route) ; sur votre terrain, cela est de votre ressort.

**TERRAIN DE SPORTS** : un projet d'aménagement de l'espace sportif situé rue de Chambertin est en préparation suite aux différentes réunions (voir compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 11 février).

### **RAPPEL de quelques règles à respecter** :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses.... Ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

**Compostage** : Dijon Métropole propose des composteurs de contenances différentes (400 litres et 570 litres). Pour tout renseignement : 03 80 76 56 31. Un guide pratique du jardinage au naturel et du compostage est disponible sur <https://www.trionsnosdechets-dijon.fr/Particulier>

### **Déchetterie : ouverte tous les jours (sauf les 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai et 25 décembre)**

**Hiver** (du 01/11 au 30/04) du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-18h ; le samedi 9h-13h et 14h-18h ; le dimanche 9h-12h

**Été** (du 01-05 au 31-10) du lundi au vendredi 9h-13h et 14h-19h ; le samedi 9h-19h ; le dimanche 9h-13h

**Informations pratiques** : Site : [www.hauteville-les-dijon.fr](http://www.hauteville-les-dijon.fr)

Mairie : Téléphone : 03 80 58 07 08 - Courriel : [mairie-hauteville@wanadoo.fr](mailto:mairie-hauteville@wanadoo.fr)

Horaires d'ouverture : Lundi au vendredi de 10 h à 12 h - Lundi et jeudi de 17 h 30 à 19 h

Permanence des élus : Lundi de 17 h 30 à 19 h

Bibliothèque municipale : Mercredi de 14 h à 18 h - vendredi de 16 h 30 à 19 h - samedi de 9 h à 12 h

DIVIA : N° 03 80 11 29 29 (de 7 h à 20 h du lundi au samedi) - [www.divia.fr](http://www.divia.fr) - Pompiers : 18 - Samu : 15 - Gendarmerie

Messigny : 03 80 44 90 31 ou 17 - Cabinet Médical d'Hauteville : Dr Poulingue 03 80 65 75 96 et Dr Angelot 03 80 65 99 45

Hôpital enfants : 03 80 29 30 31

# **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 FEVRIER 2019 A 19 H**

L'an **deux mil dix-neuf**, le onze février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de HAUTEVILLE-LÈS-DIJON, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques de LOISY, Maire.

Étaient présents : Mme Evelyne GHIRARDI ; M. Bertrand FRANET ; Mme Nadeige LHOMME ; Mme Corinne LE DISSEZ-ROGNON ; M. Jean-Pierre GAUTHIER ; M. Noël BERNARD ; Mme Dominique FAIVRE ; Mme Laurence PARISSÉ ; M. Thierry LE BAIL ; M. François-Xavier RONNET

Excusés : M. Eric ROBERT a donné pouvoir à M. Noël BERNARD ; Mme Brigitte RUDE a donné pouvoir à Mme Dominique FAIVRE ; M. Alain SILVESTRE a donné pouvoir à M. Jean-Pierre GAUTHIER

Secrétaire de séance : Mme Nadeige LHOMME est nommée secrétaire de séance

Date de convocation : 04/02/2019

Date d'affichage : 04/02/2019

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la séance du 14 novembre 2018. Il a pris les délibérations suivantes :

## **PLUI-HD**

PLUI valant programme de l'habitat et plan de déplacements urbains de Dijon Métropole – Avis sur le projet de PLUI-HD arrêté par le conseil métropolitain

**Pour ce point le Conseil Municipal a pris connaissance du projet de PLUI-HD arrêté par Dijon Métropole sans faire l'objet d'une délibération**

## **SCHEMA DE MUTUALISATION DE DIJON METROPOLE - ADHESION AUX SERVICES COMMUNS PROPOSES – SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE LA METROPOLE ET LA COMMUNE - APPROBATION**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **par 14 voix pour**,

1 - approuve le schéma de mutualisation de Dijon Métropole,

2 - décide l'adhésion de la commune aux services communs suivants à compter du 1<sup>er</sup> avril 2019,

- le service commun des systèmes d'information et de la donnée : Données Numériques & Système d'Information Géographique,
- le service commun de la centrale d'achat,
- le service commun du droit des sols.

3 – approuve la convention relative à la mise en œuvre des services communs à signer avec la métropole et autorise le Maire à y apporter, le cas échéant, les modifications de détails ne remettant pas en cause son économie générale.

4 – autorise le Maire à signer tout acte et document à intervenir pour l'application de ces décisions.

## **RENOUVELLEMENT DU BAIL « DERRIERE LE FORT » – PARCELLE F59**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **par 13 voix pour**, M. FRANET Bertrand ne participant ni au débat ni au vote,

**DECIDE** de renouveler le bail de la parcelle F59, au lieudit « Derrière le Fort », d'une contenance de 24 ares, à L'EARL Franet Frères, domicilié à Hauteville-lès-Dijon, 4 Place de l'Eglise dans les conditions suivantes :

- Bail de 9 années à partir du **1<sup>er</sup> avril 2018** ;
- Prix : **17,24 €** annuel, valeur 2017, actualisable selon le pourcentage d'évolution des prix des baux ruraux.

## **CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU FORT**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **par 14 voix pour**,

**ACCEPTE** la mise à disposition du Fort d'Hauteville-lès-Dijon à titre gracieux à la Compagnie de Gendarmerie d'Is-sur-Tille, à compter du 14 mars 2019 jusqu'au 6 juin 2019 ;

**AUTORISE** le Maire à signer la convention relative à l'utilisation du fort d'Hauteville-lès-Dijon avec la Compagnie de Gendarmerie d'Is-sur-Tille.

## **CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE SALLES ET D'INSTALLATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **par 14 voix pour**,

**ACCEPTE** la mise en place d'une convention de mise à disposition des salles communales et des installations avec chaque association ;

**AUTORISE** le Maire à signer la convention avec chaque association.

## **EFFACEMENT DE DETTE**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **par 14 voix pour**,

**APPROUVE** l'effacement d'une créance d'un montant global de 895 € (dossier de surendettement) par l'émission d'un mandat à l'article 6542.

## **CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL AU FORT**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **par 14 voix pour**,

**ACCEPTE** la mise à disposition d'un local à usage d'entrepôt situé dans la cour du fort d'Hauteville-lès-Dijon à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 ;

**FIXE** le montant de la location à 100 € par mois ;

**AUTORISE** le Maire à signer la convention avec la SARL DESCHAMPS.

### **L'intégralité du procès-verbal de la réunion est sur le site communal**

#### **Autre point :**

**Aménagement de l'espace sportif** : le point concernant le projet d'aménagement de l'espace sportif est abordé. Cet aménagement consiste à installer un terrain multiports, une aire de jeux et un parcours santé au stade, ainsi que des arbres, bancs, poubelles, etc.

Une équipe composée d'élus et en concertation avec un représentant des riverains travaillent sur le projet. A ce stade, il convient de finaliser le choix des modules, des équipements, des couleurs...

Le plan financement sera acté par délibération lors d'un prochain conseil municipal (validation des devis et demandes de subventions).

## **VIE DU VILLAGE :**

**Par arrêté municipal du 15 février 2019, le stationnement de tous les véhicules est interdit devant l'emplacement réservé à la collecte du verre situé allée du Four Banal.**

#### **Conseil des Jeunes – Journée éco-citoyenne :**



Le conseil des Jeunes en partenariat avec le collectif seniors renouvelle son action pour l'environnement en organisant une journée éco-citoyenne le **samedi 9 mars de 9h00 à 12H00** pour le ramassage des déchets dans la nature. Venez munis de vêtements adaptés, bottes et gants. La commune fournira les pinces et les sacs poubelles.

Rendez-vous au stade.

Venez nombreux !

#### **ENQUETE SUR LE CADRE DE VIE ET LA SECURITE :**



L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (Ondrp), réalise du **1<sup>er</sup> février au 15 avril 2019**, une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité.

Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité. Par ailleurs, elle vise à connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

## Vos démarches à portée de clic :



Pour vos démarches (carte d'identité, passeport, permis de conduire, certificat d'immatriculation, demande d'acte d'état civil, ...) **le seul site officiel est :**

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Pour une carte d'identité ou un passeport, il faut vous rendre dans une mairie équipée d'une borne biométrique (Dijon, Fontaine-lès-Dijon, Talant).

Certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attente.

## MEDIATHÈQUE :

### ➤ Expositions à venir :

- Du vendredi 29 mars au mercredi 15 mai : « Le loup » : Le loup était autrefois l'un des mammifères les plus répandus sur la planète. Exterminé dans de nombreux endroits du monde, ce grand carnivore est aujourd'hui de retour dans des lieux où il avait disparu.
- Du vendredi 24 mai au samedi 15 juin : « Plumes et compagnie » : Une exposition ludique et interactive, à visiter avec ou sans tablette numérique. Spectaculaire et sonore, l'exposition métamorphose la bibliothèque en canopée. Les multiples contenus, quizz et ateliers interactifs abordent de manière tantôt scientifique, tantôt poétique, les multiples facettes du peuple du ciel. Pour tout découvrir sur les oiseaux : la variété de pattes et de becs, leurs fonctions et leur évolution, le fonctionnement d'un œuf, sa diversité, ses formes et couleurs. Mais aussi la place de l'oiseau dans la mythologie, l'héraldique, les arts, son utilisation dans la civilisation et les grands scientifiques qui ont étudié les oiseaux. Plusieurs modes de visites sont possibles depuis l'application numérique de la tablette ; pour chacun de ces modes, il suffit de scanner des indices sur les panneaux pour accéder à des galeries de photos, des vidéos et des quizz sur la tablette.

Expositions accompagnées de nombreux livres !

**Nous recherchons un ou une passionné(e) d'ornithologie qui pourrait donner une conférence sur les oiseaux à la médiathèque soit le jeudi 6 ou le jeudi 13 juin (en fin de journée). Si vous êtes intéressé(e), merci de contacter Marie-Laure Carvalho les mercredi après-midi ou samedi matin pendant les horaires d'ouverture ou par mail : [bibliotheque-hauteville@orange.fr](mailto:bibliotheque-hauteville@orange.fr).**

➤ Dons de livres : nous remercions très sincèrement toutes les personnes qui ont fait don de livres à la médiathèque. Dorénavant, nous acceptons uniquement les livres récents (moins de 5 ans) et en bon état pour adultes et pour enfants (les romans, les romans policiers, les bandes dessinées, les documentaires, etc...).

***Un très grand merci à Monsieur Didier LETERQ, écrivain hautevillois pour la jeunesse, qui a nous offert son dernier livre dédié : "Théo et les extraterrestres" pour tous les jeunes lecteurs !***

## ASSOCIATIONS :

**Pom de Reinette** : Nous remercions vivement les Hautevillois pour leur participation à l'opération sapins.

**Hauteville en Fête** : le comité des fêtes a changé de nom et de bureau (Présidente : Géraldine Soufflot, Secrétaire : Séverine Vautrin et Trésorière : Lorraine Favier) depuis début novembre 2018.

Nous souhaitons dynamiser notre beau village en proposant diverses activités en fin de journée.

La 1<sup>ère</sup>, la Zumba, connaît un vif succès tous les lundis de 19h15 à 20h15 avec une quarantaine d'inscrites. Notre 1<sup>ère</sup> Masterclass (2h de danse d'affilées) a eu lieu le samedi 12 janvier et a réuni près de 65 personnes.

**Prochain rendez-vous le samedi 13 avril à 19h30 !!**

Grâce à ces 2 manifestations un chèque de 800 € a été remis à chaque école.

Notre page Facebook : Hauteville en Fête.

### **Chorale Hautevoix :**

L'ensemble vocal d'Hauteville-lès-Dijon a 30 ans !

Hautevoix a été créé en 1989 sous l'impulsion de Claude Martin, premier chef de chœur. En 30 ans, de nombreux concerts ont été donnés un peu partout dans la région et même au-delà, dirigés par les chefs de chœurs qui se sont succédé et avec plus de 200 choristes au total.

Pour fêter cet anniversaire, Hautevoix prépare une série de concerts exceptionnels pour fin juin à Hauteville, Talant et dans la basilique de Vézelay avec le Quintette Bourgogne. L'ensemble vocal y interprètera notamment une messe créée tout spécialement pour lui par un jeune compositeur hongrois Martin Gölles. Trois dates sont d'ores et déjà à retenir : le vendredi 28 juin à Notre-Dame de Talant, le samedi 29 juin à Sainte-Madeleine de Vézelay et le dimanche 30 juin à Hauteville-lès-Dijon.

Mais avant cela, Hautevoix donnera un concert le samedi 30 mars à Notre-Dame de Talant, sous l'égide de Selena Lyrique, avec un programme composé de chants orthodoxes russes et d'œuvres de Mendelssohn.

L'ensemble vocal d'Hauteville-lès-Dijon compte une quarantaine de choristes répartis en 4 pupitres (sopranes, altos, ténors et basses), dirigés par Fabien Garcia, chef de chœur, et accompagnés au piano par Denis Farrugia. Son répertoire est plutôt classique mais de tous horizons et de toutes époques. L'ensemble vocal est toujours ravi d'accueillir de nouveaux choristes. Le seul critère exigé est l'envie de chanter !

### **VAJ :**

Suite à l'Assemblée Générale qui s'est tenue le jeudi 15 novembre 2018, les Membres élus du Conseil d'Administration de l'Association VAJ se sont retrouvés le lundi 10 décembre 2018 pour élire un nouveau bureau.



Ce fut l'occasion de rappeler qu'une dimension de ce jumelage est d'inclure tous les hautevillois dans cette démarche d'ouverture vers les autres. Chacun de vous peut, sans obligatoirement faire partie du comité, se joindre à nous pour recevoir, participer, découvrir à une occasion particulière, cette belle idée de l'amitié entre les peuples.

Vous avez une idée, une envie, un rêve, parlons-en ! Nous aurons peut-être des contraintes de budget, de place mais jamais ne nous ne manquerons d'enthousiasme pour essayer de surmonter les problèmes et faire aboutir les projets concernant le jumelage.

Michel KANKA, Président

*Déjà, dès maintenant, notez nos prochains rendez-vous, il y en aura d'autres !*

*Dimanche 7 juillet : repas Champêtre à la Bergerie*

*Dimanche 22 septembre : 3<sup>ème</sup> vide greniers*

*Samedi 5 octobre : 1<sup>er</sup> forum des Associations*

Pour nous contacter : [vaj.hauteville@gmail.com](mailto:vaj.hauteville@gmail.com)

et sur notre blog <http://jumelagevaj.unblog.fr>

### **Tennis des Bois d'Hauteville :**

Le tennis des bois d'Hauteville continue ses entraînements pour les jeunes et les adultes à Talant jusqu'à la mi-mars puis après ils se dérouleront sur les terrains de HAUTEVILLE.

Une équipe de jeunes – Simon, Louis et Romain - va défendre les couleurs de notre club dans le cadre du championnat départemental en mars et avril 2019. N'hésitez pas à venir les voir sur nos terrains.

Comme convenu lors de notre dernière assemblée générale, nous envisageons dès le mois de mai 2019 de proposer des cours pour débutants – initiation et perfectionnements - adultes à des tarifs très préférentiels : soit 8 h de cours pour 30 € à partir de 3 personnes pour les débutants et perfectionnement : soit 6 h de cours pour 20 € à partir de 3 personnes. Nous vous précisons les dates des cours en fonction de vos disponibilités. Dans tous les cas ces cours seront dispensés les soirs et week-end sur nos terrains à HAUTEVILLE. Pour les personnes intéressées merci de contacter par mail Madame Annie JOUIN – [camp.jouin@wanadoo.fr](mailto:camp.jouin@wanadoo.fr).

Nos tarifs d'inscription restent les mêmes qu'en 2018 à savoir : à l'année : cotisation adulte : 80 € ; cotisation jeune : 50 €. Licence fédérale adulte : 29 €. Licence fédérale jeune : 20 €.

Nos cotisations été commencent en mai pour les adultes : 50 € et les jeunes : 30 €. Contact : Madame JOUIN ou Mme MORIZOT : [lpmorizot@gmail.com](mailto:lpmorizot@gmail.com).

Bon tennis à tous.

Le bureau

### **ASLH : « Mercredis d'amitié »**

La nouvelle activité proposée par le collectif seniors et l'ASLH a connu une belle participation pour la première rencontre du mercredi 23 janvier où se sont retrouvées vingt et une personnes motivées et heureuses d'être ensemble.

Les participants ont exprimé des attentes diverses. Voilà en vrac quelques idées d'activités : jeux de cartes ou autres, contes, visite du village, découverte de la nature, pétanque, chant, dégustation, échange de recettes de cuisine.

André propose une animation relative à l'astronomie et Maryvonne une activité couture : réalisation d'un tableau collectif en tissu cousu.

Il est bien précisé que l'activité fonctionnera sur le principe de l'auberge espagnole tant sur le plan du contenu que pour les petites douceurs partagées.

L'idée d'un café associatif rencontre un certain succès, à poursuivre.

Les prochaines rencontres sont programmées mercredi 6 mars, mercredi 20 mars et mercredi 3 avril à la salle de l'ancienne mairie, à 15 h. Les nouveaux seront bienvenus.

Au programme : jeux de société, couture et ... bavardages !

**Site internet communal** : Le site officiel de la commune va être relooké. Vos suggestions sont les bienvenues.